

Projet Réforme des retraites

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux sans emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grève et de manifestation le 19 janvier 2023.

La SCNF a été le premier régime spécial à avoir subi la suppression de son régime avec les conséquences de la suppression du recrutement au statut avec pour les nouveaux embauchés leur affiliation au régime général pleinement concerné par cette réforme de même que les employés des autres opérateurs ferroviaires

Parce que notre association a pour but de défendre les retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer représente l'ensemble des travailleurs et des travailleuses nous vous invitons à rejoindre la journée d'action contre cette réforme le 19 janvier.